



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Indicateurs de qualité du dossier du patient généralisés en SSR

Synthèse

**Résultats 2010
et évolution sur 2 ans**

Décembre 2011

Qualité du dossier

Évolution des résultats 2009 / 2010

Variabilité des résultats 2010

Indicateurs visant l'amélioration de la coordination des soins



Cet indicateur évalue le partage d'informations entre les professionnels de santé assurant la prise en charge et le suivi du patient.



Cet indicateur évalue la coordination d'aval entre les médecins hospitaliers et le médecin traitant.

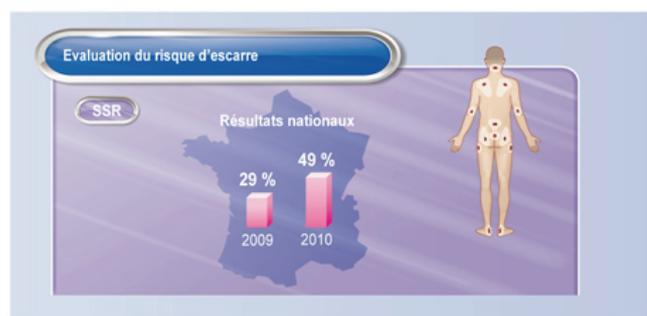
Indicateurs visant l'amélioration de la prise en charge des patients



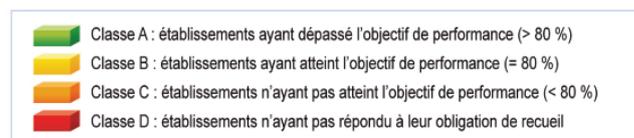
Cet indicateur mesure l'évaluation de la douleur du patient.



Cet indicateur évalue si le poids du patient est suivi pendant son séjour.



Cet indicateur mesure si le risque d'escarre du patient adulte hospitalisé est évalué.



SSR établissements de soins de suite et de réadaptation

Les résultats en bref

Amélioration générale des résultats des indicateurs qualité

En 2010, 1 340 établissements ayant une activité SSR ont réalisé le recueil des indicateurs de qualité du dossier du patient et 104 114 dossiers ont été analysés.

Au niveau national, la comparaison dans le temps démontre que tous les résultats des indicateurs s'améliorent. Cette évolution traduit l'impact des actions d'amélioration mises en place par les professionnels de santé après le recueil 2009.

Cependant, la variabilité inter-établissement et inter-régionale témoigne de la persistance d'une hétérogénéité des pratiques.

Axes spécifiques d'amélioration

Pour plus d'un établissement sur trois, l'analyse des dossiers patient confirme (pour au moins 80 % des patients) la présence des critères qualités jugés indispensables pour favoriser une bonne coordination entre les professionnels. Cependant, les informations qui précisent le projet thérapeutique et confirment l'information et l'implication du patient sont encore souvent manquantes.

Seulement la moitié des établissements évaluent, pour au moins 80 % des patients, la douleur avec une échelle. Cette évaluation est encore moins systématique chez les personnes âgées.

Impacts de l'organisation des établissements

En 2010, encore un dossier sur trois est totalement papier et seul 14 % des dossiers patients en SSR sont totalement informatisés (ce qui représente une évolution de 4 points par rapport à 2009). Ce taux est faible alors même que cette informatisation améliore le partage des informations au cours de l'hospitalisation et notamment la qualité de rédaction des prescriptions médicamenteuses.

La moitié des établissements SSR sont des structures mono-activité. La qualité de la tenue du dossier patient est meilleure au sein de ces structures.

Évaluation du risque d'escarre

L'évaluation du risque d'escarre était proposée comme un indicateur « optionnel »¹.

Plus de 80 % des établissements (soit 1 118 établissements) ont réalisé ce recueil. Parmi ces établissements, 72 % ont réalisé le recueil chaque année ce qui leur a permis de suivre l'impact des actions d'amélioration mises en œuvre (48 % de ces établissements ont des résultats qui s'améliorent). Par ailleurs, 296 établissements se sont engagés pour la première fois dans cette démarche en 2010.

Les résultats nationaux démontrent qu'une évaluation du risque d'escarre à l'admission est réalisée pour près de 6 patients sur 10.

1. Indicateur laissé au choix de l'établissement et non diffusé publiquement.

Les indicateurs de qualité HAS

Les résultats des indicateurs de qualité généralisés par la HAS constituent un « observatoire » de la qualité dans les établissements de santé, comme le montrent les résultats présentés dans ce document. Ces indicateurs sont des outils utiles pour suivre les démarches d'amélioration continue engagées par les professionnels de santé. La comparaison des établissements objective une hétérogénéité des pratiques, favorise les échanges et les partages d'expériences entre professionnels afin de mieux apprécier les domaines où des progrès sont possibles.

Des indicateurs de qualité sont également généralisés dans les autres secteurs d'hospitalisation :

- **Établissements ayant une activité Médecine – Chirurgie – Obstétrique** : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_869766
- **Établissements ayant une activité en santé mentale** : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_894817
- **Structures d'hospitalisation à domicile** : http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_894786

Les indicateurs de qualité en France

Comme les autres pays industrialisés, la France développe une approche globale d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins qui s'appuie notamment sur le suivi d'indicateurs de qualité.

Certains de ces indicateurs permettent des comparaisons et sont utilisés à des fins :

- de management interne des organisations de soin ;
- d'évaluation externe de la qualité. En France, ils permettent ainsi une meilleure objectivation des constats dans le cadre de la **certification des établissements de santé** ;
- de diffusion publique d'informations sur la qualité des prestations

Chaque établissement participant au recueil des indicateurs de qualité généralisés de la HAS a reçu une information personnalisée, comparative et sécurisée qui lui permet d'apprécier les domaines où des progrès sont possibles et de se positionner par rapport aux politiques-qualité conduites ou à engager.

Afin de permettre le développement de cette dynamique d'amélioration interne :

- les établissements de santé ont la possibilité via la plateforme de recueil de la HAS de réaliser des analyses par pôles et/ou services ;
- des indicateurs optionnels validés sont mis à disposition des établissements par la HAS.

Pourquoi ce document ?

Ce document de synthèse présente les principaux résultats issus des recueils d'indicateurs généralisés par la HAS depuis 2009, et portant sur la qualité de la tenue du dossier patient, l'envoi du courrier de fin d'hospitalisation et l'évaluation de la douleur, des troubles nutritionnels et du risque d'escarre.

Ces indicateurs donnent une image du niveau de qualité de chacun des établissements concernés. Ils sont aussi, au niveau national et sous forme agrégée, un observatoire de la qualité des soins dans les établissements de santé.

Pour en savoir plus

La version longue du rapport se trouve sur le site de la HAS au lien suivant :
http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_970818/ipaqss-rapports-et-etudes

La comparaison nominative des établissements de santé est disponible sur le site de la HAS à l'adresse suivante :
http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1097781/comparaison-des-etablissements-de-sante

Les résultats individuels des établissements sont disponibles sur : <http://www.platines.sante.gouv.fr>

Pour nous contacter

Pour toutes questions relatives aux indicateurs, le service IPAQSS (Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins) vous répondra par mail : ipaqss@has-sante.fr



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

2 avenue du Stade de France 93218 Saint-Denis-La Plaine CEDEX

Tél. : +33(0)1 55 93 70 00 - Fax : +33(0)1 55 93 74 00

www.has-sante.fr